



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Corse | 2018

Aléria – Lamajone

Opération préventive de diagnostic (2017-2018)

Laurent Vidal, Catherine Rigeade et Roland Haurillon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/50171>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Laurent Vidal, Catherine Rigeade et Roland Haurillon, « Aléria – Lamajone » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 08 janvier 2021, consulté le 10 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/50171>

Ce document a été généré automatiquement le 10 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Aléria – Lamajone

Opération préventive de diagnostic (2017-2018)

Laurent Vidal, Catherine Rigeade et Roland Haurillon

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Un projet de construction immobilière individuelle sur la commune d'Aléria, au lieu-dit Lamajone (Haute-Corse), est à l'origine d'une opération de diagnostic archéologique. Cette intervention concerne une parcelle d'une surface de 55 866 m², située 130 m à l'est de la ville antique d'Aléria et à côté d'un petit site archéologique de même époque recensé à la limite méridionale de la parcelle. Sur le rouleau du plan terrier de la Corse, daté des années 1779-1782, des « tombeaux » sont mentionnés dans ce secteur. En outre, un chemin agricole situé à l'ouest des futurs travaux a été identifié comme le témoin d'une voie funéraire antique déjà observée pendant la fouille de la nécropole préromaine de Casabianda (Jehasse, Jehasse 1973 et 2001), 700 m plus au sud.
- 2 Le secteur s'apparente à un talweg orienté ouest-est, aux versants bien prononcés. Sa mise en culture dans les années 1970-1980 a été précédée par le défoncement des niveaux sédimentaires superficiels sur plus de 0,70 m de profondeur.
- 3 Quarante-quatre tranchées et petites fenêtres d'observation ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles équipée d'un godet de curage de 2 m de largeur. Cet investissement mécanique a permis d'ouvrir une surface totale de 3 529 m, soit 6 % de l'ensemble. En six semaines de terrain, de nombreuses structures archéologiques ont été reconnues, plus particulièrement sur un peu plus de 1,5 ha. De façon générale, sur la moitié du terrain, les horizons de labour comme les structures archéologiques contiennent du mobilier rattachable à l'Antiquité, avec une précision de datation assez variable. Les périodes plus anciennes (Préhistoire ou Protohistoire) apparaissent sous la forme d'une unique unité stratigraphique observée en fond de vallon qui contenait quelques tessons de céramique modelée.

- 4 Quatre ensembles principaux de structures archéologiques ont été caractérisés. Ils peuvent se rattacher avec plus ou moins d'assurance à la période antique. Ils comprennent deux voies, un vaste espace funéraire d'époque romaine, quelques fossés et une petite zone de probables carrières d'extraction de matériaux argilo-sableux.
- 5 Les deux voies peuvent être restituées à partir de trois tronçons observés dans les tranchées consécutives. Le premier et le deuxième, situés dans le prolongement l'un de l'autre, paraissent appartenir à un même axe installé dans le fond du vallon. Le troisième, plus court, est placé sur le bord nord-est du talweg, au niveau de la rupture de pente. À l'extrémité nord-ouest de la voie du vallon, des couches de circulation empierrées sont à mettre en relation avec des tombes datées du haut-Empire. La voie observée au nord-est semble avoir deux états parallèles, dont un empierré. Cependant, l'ensemble livre peu de mobilier pertinent.
- 6 Les deux voies paraissent converger vers une césure existant dans le rempart d'époque romaine limitant vers l'est la ville d'Aléria. Elle pourrait correspondre à la « Porte Est » identifiée par J. Jehasse.
- 7 Le vaste espace funéraire découvert dans cette parcelle s'étend dans la partie nord-ouest de l'emprise de l'opération, en grande partie entre les deux voies. Cela correspond à l'emprise de la formation géologique à conglomérats de galets mais aussi à la partie la plus proche de la ville antique. Quinze tranchées livrent une soixantaine de sépultures sur une surface cumulée de 1 254 m². Il faut ajouter un enclos bâti (fig. 1), un mur isolé et six structures ou fosses mal identifiées. En effet, les creusements se distinguent bien dans le *substratum* de conglomérats à galets. Par contre, la détection des structures creusées dans le *substratum* miocène sableux est plus laborieuse.

Fig. 1 – Orthophotographie de l'enclos funéraire



Cliché : M. Seguin (Inrap).

- 8 À première vue, la datation des tombes s'échelonne entre le 1^{er} s. apr. J.-C. et le début du III^e s. Les sépultures à inhumation, caractérisées par la présence d'ossements humains non crémés, sont au nombre de 30. Les structures liées à la pratique de la crémation sont moins nombreuses : trois bûchers et sept dépôts secondaires, dont cinq en urne et deux coffrages de *tegulae* en bâtière. Pour les autres structures, la seule présence d'un coffrage, de fragments de *tegulae* ou de briques ne permet pas de discriminer la pratique funéraire. Dix-huit structures funéraires ont été étudiées afin de caractériser au mieux la conservation et la complexité des modes funéraires. L'attention a été portée principalement au niveau de la limite orientale de la nécropole, particulièrement concernée par les travaux liés au projet immobilier. D'une façon générale, que ce soit pour les faits funéraires relevant de la crémation ou de l'inhumation, les ossements sont bien conservés. Le mobilier funéraire est abondant. Il témoigne d'une variété dans les dépôts d'objets qui évoquent certains usages comme celui de la parure (bague, collier, boucles d'oreille), des soins du corps (strigile, force, miroir) ou bien des gestes funéraires (cruche, gobelet, balsamaire, fruits carbonisés, reste de lit décoré d'os travaillés).
- 9 L'architecture des tombes est diversifiée. En ce qui concerne les inhumations, on observe l'utilisation de coffrages maçonnés de *bessales* recoupées ou de fragments de *tegulae* liés à l'argile ou au mortier de chaux, avec ou sans fond aménagé (fig. 2). Il faut noter la présence régulière, au fond du coffrage de brique, d'un petit dispositif utilisant les mêmes matériaux et qui assure un relèvement de la tête du sujet. Les couvertures peuvent être de *tegulae* disposées en bâtière ou de *bipediales* horizontales fermant le coffrage.

Fig. 2 – Inhumations en coffrage de briques



Cliché : R. Haurillon (Inrap).

- 10 L'architecture peut être aussi plus simple. Le défunt est alors déposé dans une fosse étroite couverte par des *tegulae* et des *imbrices* disposés à l'horizontale. Notons la présence de quelques coffrages cloués, dont l'un supporte une partie d'une amphore de Bétique disposée au niveau du bassin (reste de dispositif de libation ?).
- 11 Pour les crémations, en dehors de quelques rares bûchers, l'urne, réceptacle de dépôt secondaire, voisine avec la bâtière de *tegulae*. Trois dépôts échantillonnés se trouvent au sein d'un enclos bâti en galets liés au mortier de chaux situé en bordure de voie.
- 12 Les limites de la nécropole sont déterminées à l'est et à l'ouest. La surface potentielle de ce vaste espace cultuel repéré dans la parcelle peut être évaluée à environ 11 360 m². La trame d'implantation des sépultures montre l'existence de groupements, probablement au sein d'enclos, surtout dans les zones mieux conservées. Pour les inhumations, il faut remarquer que des tombes sont orientées presque à 90° les unes des autres (phases d'utilisation différentes ou insertion dans un cadre contraint ?). D'une façon générale, la répartition des tombes conservées est assez lâche dans la partie centrale. Le substrat de galets est à cet endroit peu profond et très incisé par les travaux agricoles. Les vestiges apparaissent entre 0,30 et 0,40 m de profondeur : certaines tombes sont très endommagées mais beaucoup conservent un état de conservation qui tient presque du miracle. Sur la périphérie ouest, est et sud, le recouvrement sédimentaire est plus important : les tombes sont mieux conservées, plus serrées et avec des niveaux d'apparition variés.
- 13 La densité moyenne en structures funéraires à l'échelle de la partie de nécropole mise au jour peut être estimée à 510 structures à l'hectare, soit 579 pour l'emprise reconnue.
- 14 Si l'on compte par quart ou tiers de structure, puisque toutes ne sont pas entièrement dégagées dans l'espace des tranchées, on arrive au nombre de 4,5 aux 100 m², soit 511 en tout. Toutefois, comme le montrent plusieurs exemples italiens mais aussi quelques tranchées à Lamajone, la densité augmente en se rapprochant des voies. Ainsi, en bordure ouest de la nécropole, la densité est de 10,7 aux 100 m². Si on le rapporte à l'ensemble, on atteint un potentiel de 1 209 faits funéraires.
- 15 Dans la partie orientale de l'emprise, deux tronçons de fossé ont été mis au jour. Ils sont presque perpendiculaires mais l'absence de jonction physique ne permet pas de déterminer leur articulation. Le tronçon ayant une direction nord-sud s'inscrit au sein d'un petit talweg qui se raccorde graduellement au vallon. Son remplissage, constitué de sables, graviers et petits galets ainsi qu'un peu de mobilier céramique émoussé, témoigne d'une activité hydraulique. Le mobilier indique une possible mise en place au plus tôt dans l'Antiquité.
- 16 Dans l'angle sud-ouest de l'emprise, au bord du vallon et sur un replat du terrain, deux grandes fosses ont été dégagées. Elles entament le terrain naturel constitué en partie supérieure par des sédiments argilo-sableux rougeâtres. Le remplissage d'une de ces fosses est caractérisé par la présence d'une couche brune témoignant probablement d'une certaine stagnation d'eau, peut-être même le début d'une pédogénèse. Le mobilier recueilli dans cette couche est antique. Nous avons interprété ces structures comme des zones d'emprunt de matériaux. En effet, l'usage de la terre à bâtir dans l'architecture d'Aléria est connu depuis au moins l'époque étrusque jusqu'au Moyen Âge.
- 17 Au-delà de l'histoire de l'occupation humaine et de ses activités à Aléria, avec la découverte de cette nécropole exceptionnelle, le diagnostic met en évidence un

potentiel remarquable de données sur l'environnement et son évolution à proximité même de la ville. Ainsi, au sud-est, dans le fond du vallon, l'imbrication d'une accumulation sédimentaire et d'un tronçon de voie, sur au moins 3 m d'épaisseur, peut permettre de restituer l'histoire des effets de l'exploitation humaine sur le relief. Dans les tombes mais aussi dans les niveaux de voie et les fossés, la présence de fragments de charbons de bois, d'ossements d'animaux et de coquilles terrestres ou marines permettra d'alimenter nos recherches sur l'évolution des espèces endémiques et continentales sur l'île.

BIBLIOGRAPHIE

Jehasse J., Jehasse L. 1973 : La nécropole préromaine d'Aléria (1960-1968). Étude des graffites, *Supplément à Gallia*, 25, Paris, éd. du CNRS, 632 p.

Jehasse J., Jehasse L. 2001 : *Aléria. Nouvelles données de la nécropole*, Lyon, Maison de l'Orient, 2 vol., 397 p. et 204 p. (Travaux de la Maison de l'Orient Méditerranée).

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtrGUhVhmyb>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtNSKWqutEOs>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWtoOnZpYxm>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJ0ogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

Année de l'opération : 2017, 2018

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

sujets <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtNb90Egda4H>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtMK52omryzY>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtsIm3RuNMGU>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtMw5xXEAY1F>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrttBIXHKUw54>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtrZlKwOpIJt>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjbX1Zygs38>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1eKrSANesO>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt795b632nWw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtNBRnOdtU9>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtUqBbtbUOzF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtEznNgQ3h63>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWJ6Lelvm6J>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXkBDk8keXY>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtb30B513JzE>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtQuZiT5nYY2>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbAJrlqK7Lc>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrttqRMDTN4VE>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtfjZcOWN1Td>

AUTEURS

LAURENT VIDAL

Inrap

CATHERINE RIGEADE

Inrap

ROLAND HAURILLON

Inrap